



**POLITIQUE
BIOALIMENTAIRE**
2018 | 2025

FEUILLE DE ROUTE

Plan d'action 2018-2023 pour la réussite de la Politique bioalimentaire

Conseil des appellations réservées et des termes valorisants (CARTV)

Édition 2021

ALIMENTER
**NOTRE
MONDE**

La 1^{ère} édition de cette feuille de route a été élaborée par le CARTV et le MAPAQ dans le cadre de la préparation de la 1^{re} rencontre annuelle des partenaires du 31 mai 2019. Par la suite, elle a été actualisée à l'automne 2020 et à l'hiver 2021 en vue de la mise à jour du Plan d'action pour la réussite de la Politique bioalimentaire 2018-2023 en tenant compte de l'autonomie alimentaire et de la relance de l'économie (version 2021).

Cette feuille de route demeure évolutive.

L'édition 2021 de la présente Feuille de route a été mise à jour en date du 12 janvier 2021 pour sa deuxième édition. Les principales réalisations 2019-2021 et les priorités 2021-2023 sont présentées en introduction du présent document.

NOTES AUX LECTEURS :

La liste des sigles et acronymes utilisés se retrouve à la fin du document.

Bilan 2019-2021 – Principales réalisations

- Recommandation du Terme valorisant Fromage fermier.
- Redéploiement du service de surveillance, consolidation des ressources en surveillance, mise en place d'un système qualité à jour.
- Création d'un pôle services clientèles pour mieux répondre aux besoins d'accompagnement, d'information, de formation en matière de surveillance, de développement de projets d'appellation et de rayonnement des produits bioalimentaires québécois auprès des consommateurs.
- Développement et mise à jour des outils de communication et refonte du site Internet pour en faire une plateforme de diffusion d'information.

Priorités et enjeux 2021-2023 permettant de contribuer à l'autonomie alimentaire et à la relance de l'économie

- Contribuer à la relance de l'économie et la vitalité des régions et à l'autonomie alimentaire du Québec en accompagnant les collectivités du Québec afin qu'elles se distinguent sur les marchés d'ici et d'ailleurs grâce des produits répondant à des standards élevés de qualité.
- Accroître l'adhésion à des appellations réservées et termes valorisants pour créer et mettre en valeur des produits bioalimentaires québécois.
- Rencontrer les groupes, collectivités et agents de développement pour leur proposer des outils de mise en valeur que sont les ARTV.
- Positionner les ARTV comme gage de qualité auprès de l'industrie, des agents régionaux de développement et des consommateurs.
- Poursuivre la coopération entre le MAPAQ et le CARTV, clé du développement des ARTV.
- Arrimer le travail et la synergie avec d'autres partenaires dont les expertises sont reconnues en matière de promotion, d'identification, d'inspection et de soutien aux groupes d'intérêts.

OBJECTIF 1.2 : Promouvoir et valoriser les produits bioalimentaires d'ici

Pistes de travail :

1.2.1. Renforcer l'identification, la différenciation et la promotion des aliments d'ici (ex. : Aliments du Québec, appellations réservées, termes valorisants, marques territoriales, images de marque)

1.2.2. Renforcer l'accès aux données stratégiques et l'accompagnement des entreprises pour augmenter la présence des produits québécois dans les marchés de détail et les services alimentaires

1.2.3. Accroître la présence et favoriser l'achat d'aliments sains, locaux et écoresponsables dans les institutions publiques

1.2.4. Accompagner les entreprises dans l'utilisation des technologies de l'information pour la commercialisation de leurs produits (ex. : commerce électronique)

MESURES DES MINISTÈRES ET ORGANISMES

Mesures des ministères et organismes	2018	2019	2020	2021	2022	2023	État	Pistes
Conseil des appellations réservées et des termes valorisants (CARTV)								
Renforcer l'identification, la différenciation et la promotion des aliments d'ici (ex : Aliments du Québec, appellations réservées, termes valorisants, marques territoriales, images de marque)							En cours	1.2.1
Collaborer à la révision de la Loi sur les appellations réservées et termes valorisants							En cours	1.2.1
Mise en œuvre de la planification stratégique 2019-2023							En cours	1.2.1
Émettre les avis au Ministre sur les projets de cahier de charges qui lui seront soumis pour les appellations réservées et les termes valorisants qui seront développés, conformément à son mandat							En cours	1.2.1

OBJECTIF 3.4 : Encourager les approches concertées pour la santé et l'environnement

Pistes de travail :

3.4.1 Renforcer les initiatives pour réduire les gaz à effet de serre du secteur bioalimentaire et sa vulnérabilité face aux changements climatiques

3.4.2 Améliorer l'efficacité énergétique des entreprises bioalimentaires et leur accès aux sources d'énergie renouvelable

3.4.3 Développer et appuyer les approches concertées pour améliorer la qualité de l'eau, la santé des sols et la protection de la biodiversité

3.4.4 Poursuivre la croissance du secteur biologique

3.4.5 Renforcer la réduction des risques liés à l'utilisation des pesticides

3.4.6 Réduire le gaspillage et les pertes alimentaires et favoriser les dons alimentaires

3.4.7 Encourager l'économie circulaire et valoriser les coproduits

MESURES DES MINISTÈRES ET ORGANISMES

Mesures des ministères et organismes	2018	2019	2020	2021	2022	2023	État	Pistes
Conseil des appellations réservées et des termes valorisants (CARTV)								
Collaborer à la réalisation de la cible de la Politique bioalimentaire visant à doubler la superficie en production biologique							En cours	3.4.4 1.2.1

Sigles et acronymes

ARTV – Appellations réservées et des termes valorisants

CARTV – Conseil des appellations réservées et des termes valorisants

MAPAQ – Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation